

VALLEE SUD – GRAND PARIS

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

CONSEIL DE TERRITOIRE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2020

Nombre de Conseillers en
exercice..... 80

**Objet : Procès-verbal
analytique**

Affiché le : ➔ 2 OCT. 2020

Par suite d'une convocation en date du 4 septembre 2020, les membres composant le Conseil de Territoire se sont réunis à 18h30 dans la Maison des Arts - Salon Palladio 2ème étage - 1 Place Jane Rhodes - 92350 Le Plessis Robinson sous la présidence de Monsieur Jean-Didier BERGER, Président.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Didier BERGER, M. Jean-Yves SENANT, Mme Marie-Hélène AMIABLE, M. Etienne LENGEREAU, M. Benoit BLOT, M. Laurent VASTEL, M. Philippe LAURENT, M. Patrick DONATH, M. Carl SEGAUD, Mme Nadège AZZAZ (point 14), M. Yves COSCAS, M. Rodéric AARSSE, M. Lounes ADJROUD, M. Said AIT-OUARAZ, M. Jean-Philippe ALLARDI, M. Stéphane ASTIC, Mme Chantal BRAULT, Mme Marie COLAVITA, M. Elie DE SAINT JORES, M. Didier DINCHER, Mme Elodie DORFIAC, M. Patrick DURU, M. Marc FEUGERE, Mme Sonia FIGUERES, M. Bernard FOISY, Mme Muriel GALANTE-GUILLEMINOT, M. Alain GAZO, Mme Martine GOURIET, M. Mouloud HADDAD, M. Maroun HOBEIKA, Mme Roselyne HOLUIGUE-LEROUGE, Mme Colette HUARD, M. Fabien HUBERT, M. Stéphane JACQUOT (point 14), M. Serge KEHYAYAN, M. Dominique LAFON, M. Goulwen LE GALL, M. Jacques LEGRAND, Mme Rosa MACIEIRA-DUMOULIN, Mme Corinne MARE-DUGUER, M. Patrice MARTIN, M. David MAUGER, M. Pierre MEDAN, Mme Pascale MEKER, M. Gilles MERGY, Mme Françoise MONTSENY, M. Paul-André MOULY, Mme Aicha MOUTAOUKIL, M. Wissam NEHMÉ, Mme Françoise PEYTHIEUX, Mme Perrine PRECETTI, Mme Christine QUILLERY, Mme Gwénola RABIER, Mme Gabriela REIGADA, Mme Cécile RENARD (point 13), Mme Sally RIBEIRO, Mme Isabelle ROLLAND, M. Patrice RONCARI, Mme Laurianne ROSSI, M. Daniel RUPP, Mme Sophie SANSY, Mme Anne SAUVEY, Mme Stéphanie SCHLIENGER, Mme Mariam SHARSHAR, Mme Isabelle SPIERS, M. Martin VERNANT, M. Thierry VIROL, M. Patrick XAVIER.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme Jacqueline BELHOMME à Mme Sonia FIGUERES, Mme Yasmine BOUDJENAH à Mme Marie-Hélène AMIABLE, Mme Claude FAVRA à M. Etienne LENGEREAU, M. Jean-Patrick GUIMARD à M. Yves COSCAS, Mme Sarah HAMDY à M. Benoit BLOT, M. Laurent KANDEL à M. Martin VERNANT, M. Jean-Michel POULLÉ à M. Mouloud HADDAD, M. Georges SIFFREDI à M. Carl SEGAUD.

ABSENTS EXCUSES :

Mme Sylvie DONGER, Mme Corinne PARMENTIER, M. Philippe PEMEZEC, M. Jacques PERRIN.

- 1) Le Président, ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.
- 2) Monsieur Yves COSCAS est désigné pour remplir ces fonctions.

Le Conseil de Territoire :

3) A ENTENDU à l'unanimité le compte rendu des décisions prises par le Président au titre de sa délégation,

4) A APPROUVÉ à l'unanimité du procès-verbal de la séance du Conseil de territoire du 10 juillet 2020,

5) A APPROUVÉ à l'unanimité la fixation de la composition de la commission d'évaluation des charges territoriales :

DECIDE de fixer la composition de la Commission locale d'évaluation des charges territoriales comme suit : le Président ou son représentant et deux représentants par commune : un titulaire et un suppléant désignés par chaque Conseil municipal.

PRECISE que la Commission locale d'évaluation des charges territoriales pourra le cas échéant associer le représentant du Trésorier de l'Etablissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris.

6) A APPROUVÉ à la majorité absolue (69 voix pour, 1 voix contre, 3 abstentions) la désignation des membres de la commission d'appel d'offres :

DECIDE de procéder à la désignation des membres titulaires et des membres suppléants de la commission d'appel d'offres,

PROCLAME membres titulaires de la commission d'appel d'offres, les conseillers territoriaux suivants :

- Monsieur Elie DE SAINT JORES,
- Madame Colette HUARD,
- Monsieur Jean-Michel POULLE,
- Monsieur Bernard FOISY,
- Madame Aïcha MOUTAOUKIL.

PROCLAME membres suppléants de la commission d'appel d'offres, les conseillers territoriaux suivants :

- Madame Perrine PRECETTI,
- Monsieur Mouloud HADDAD,
- Monsieur Patrick DONATH,
- Madame Roselyne HOLUIGUE-LEROUGE,
- Monsieur David MAUGER.

• A APPROUVÉ à l'unanimité la désignation des membres de la commission chargée de l'étude des délégations de service public :

DECIDE de procéder à la désignation des membres titulaires et des membres suppléants de la commission chargée de l'étude des délégations de service public,

PROCLAME membres titulaires de la commission chargée de l'étude des délégations de service public, les conseillers territoriaux suivants :

- Monsieur Elie DE SAINT JORES,
- Madame Colette HUARD,
- Monsieur Jean-Michel POULLE,
- Monsieur Bernard FOISY,
- Madame Aïcha MOUTAOUKIL.

PROCLAME membres suppléants de la commission chargée de l'étude des délégations de service public, les conseillers territoriaux suivants :

- Madame Perrine PRECETTI,
- Monsieur Mouloud HADDAD,
- Monsieur Patrick DONATH,
- Madame Roselyne HOLUIGUE-LEROUGE,
- Monsieur David MAUGER.

7) A APPROUVÉ à l'unanimité (2 abstentions, 0 ne prend pas part au vote) la désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux :

DECIDE de créer et de fixer la composition de la commission consultative des services publics locaux comme suit :

- Le Président ou son représentant,
- Un membre titulaire par commune membre de l'Etablissement public territorial,
- Un représentant d'association d'usagers.

DESIGNE les membres suivants de l'Etablissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris, en qualité de membres de la commission consultative des services publics locaux :

- Monsieur Fabien HUBERT,
- Monsieur Patrick DURU,
- Monsieur Daniel RUPP,
- Madame Mariam SHARSHAR,
- Madame Françoise MONTSENY,
- Monsieur Jean-Patrick GUIMARD,
- Madame Gabriela REIGADA,
- Monsieur Bernard FOISY,
- Madame Sonia FIGUERES,
- Madame Claude FAVRA,
- Madame Roselyne HOLUIGUE-LEROUGE,
- Madame Elodie DORFIAC,
- Association UFC QUE CHOISIR.

DECIDE qu'un membre de l'association UFC QUE CHOISIR sera désigné membre de la commission consultative des services publics locaux en qualité de représentant d'une association d'usagers.

9) A APPROUVÉ à l'unanimité (1 abstention, 0 ne prend pas part au vote) la composition et désignation des représentants de la commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées :

DECIDE de fixer la composition de la commission intercommunale d'accessibilité des personnes handicapées comme suit :

Collège des élus :

- Le Vice-Président en charge de la santé, des centres locaux d'information et de coordination et du handicap,
- Onze membres titulaires et onze membres suppléants issus du Conseil territorial :

Titulaires	Suppléants
Rosa MACIEIRA DUMOULIN	Saïd AIT-OUARAZ
Aïcha MOUTAOUKIL	Mouloud HADDAD
Isabelle SPIERS	Anne SAUVEY
Mariam SHARSHAR	Marc FEUGERE
Elodie DORFIAC	Alain GAZO
Serge KEHYAYAN	Christine QUILLERY
Muriel GALANTE-GUILLEMINOT	Gabriela REIGADA
Benoît BLOT	Bernard FOISY
Rodéric AARSSE	Corinne PARMENTIER
Paul-André MOULY	Marie COLAVITA
Francis BRUNELLE	Sabine NGO MAHOB

Collège des organismes et associations représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique, les personnes âgées, des acteurs économiques ainsi que les représentants d'autres usagers :

- trois titulaires et trois suppléants représentant les personnes handicapées
 - o l'Association des paralysés de France (APF)
 - o l'Association des parents d'enfants inadaptés (APEI)
 - o Comité Sud 92 de l'Association Valentin Haüy, association au service des aveugles et des malvoyants
- deux titulaires et deux suppléants représentant les personnes âgées
 - o Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie 92 (CDCA)
 - o L'Association les Petits Frères des Pauvres
- deux titulaires et deux suppléants représentant les organismes de transport desservant le territoire
 - o RATP
 - o Transdev
- trois titulaires et trois suppléants représentant les organismes de logements sociaux

Titulaires :

- i3F
- Hauts-de-Seine habitat
- Clamart Habitat

Suppléants :

- Hauts-de-Bièvre Habitat
- Montrouge Habitat
- Châtillon Habitat

- un titulaire et un suppléant représentant le département 92.

PRECISE que la liste des membres de la commission intercommunale d'accessibilité pour les personnes handicapées sera arrêtée par le Président de l'Etablissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris en application de l'article L.2143-3 du Code général des collectivités territoriales,

10) A APPROUVÉ à l'unanimité la désignation des représentants de la Conférence Intercommunale du Logement de Vallée Sud - Grand Paris :

DESIGNE pour représenter l'Etablissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris au sein du 2^{ème} collège, en tant que réservataire, Monsieur Yves COSCAS.

DESIGNE pour représenter les communes membres de Vallée Sud - Grand Paris au sein du 2^{ème} collège, en tant que réservataire, Madame Claude FAVRA.

11) A APPROUVÉ à l'unanimité (1 abstention, 0 ne prend pas part au vote) la désignation des représentants au sein du conseil d'administration et des assemblées générales de la Société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) Vallée Sud Développement :

DESIGNE comme représentant de l'Etablissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris au conseil d'administration de la société anonyme d'économie mixte locale Vallée Sud Développement et les dote de tous pouvoirs à cet effet :

- Monsieur Jean-Didier BERGER,
- Monsieur Yves COSCAS,
- Madame Christine QUILLERY,
- Monsieur Carl SEGAUD,
- Monsieur Laurent VASTEL,
- Madame Murielle GALANTE-GUILLEMINOT,
- Monsieur Benoît BLOT,
- Madame Nadège AZZAZ.

AUTORISE tous les représentants à accepter toutes les fonctions qui pourraient leur être confiées au sein de la société anonyme d'économie mixte locale Vallée Sud Développement (mandat social, membres titulaires ou suppléants de la commission d'appel d'offres, membre du comité technique...) dans le cadre de cette représentation.

DESIGNE comme représentant de l'Etablissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris aux assemblées générales des actionnaires de la société anonyme d'économie mixte locale Vallée Sud Développement et le/la dote de tous pouvoirs à cet effet :

- Monsieur Yves COSCAS.

12) A APPROUVÉ à l'unanimité (2 abstentions, 0 ne prend pas part au vote) la désignation des représentants au sein du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires de la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) Panorama :

DESIGNE comme représentant de l'Etablissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris au conseil d'administration de la société publique locale d'aménagement Panorama Développement et les dote de tous pouvoirs à cet effet :

- Monsieur Jean-Yves SENANT,
- Monsieur Yves COSCAS,
- Madame Christine QUILLERY,
- Madame Colette HUARD,
- Monsieur Carl SEGAUD,
- Madame Gabriela REIGADA.

AUTORISE tous les représentants à accepter toutes les fonctions qui pourraient leur être confiées au sein de la société publique locale d'aménagement Panorama (mandat social, membres titulaires ou suppléants de la commission d'appel d'offres, membre du comité technique...) dans le cadre de cette représentation.

DESIGNE comme représentant de l'Etablissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris aux assemblées générales des actionnaires de la société publique locale d'aménagement Panorama et le/la dote de tous pouvoirs à cet effet :

- Monsieur Yves COSCAS.

13) A APPROUVÉ à l'unanimité la désignation des représentants au sein du centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Versailles :

DESIGNE les représentants de l'Etablissement public territorial au sein du conseil d'administration du CROUS de Versailles suivants :

- Titulaire : Madame Perrine PRECETTI,
- Suppléant : Monsieur Elie DE SAINT JORES.

14) A APPROUVÉ à l'unanimité la désignation des représentants au sein du comité responsable du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées :

DESIGNE les représentants de l'Etablissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris au sein du Comité Responsable du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) des Hauts-de-Seine suivants :

- Représentant titulaire : Monsieur Yves COSCAS,
- Représentant suppléant : Madame Gabriela REIGADA.

15) A APPROUVÉ à l'unanimité la désignation du représentant de Vallée Sud - Grand Paris à l'Institut Paris Région :

DESIGNE pour siéger au sein de l'assemblée générale de l'association « Institut Paris Région » :

- Monsieur Benoît BLOT.

16) A APPROUVÉ à l'unanimité la désignation des membres du conseil d'administration de Chatillon, Habitat, office public de l'habitat du Territoire Vallée Sud - Grand Paris :

FIXE le nombre des administrateurs de Châtillon Habitat, Office Public de l'Habitat du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, à voix délibérative à 17 membres,

DESIGNE en tant que représentants de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris au sein du conseil d'administration de l'OPH Châtillon Habitat,

Les conseillers territoriaux suivants :

- Madame Françoise MONTSENY,
- Monsieur Lounes ADJROUD,
- Monsieur Alain GAZO,
- Madame Nadège AZZAZ,
- Madame Martine GOURIET,
- Monsieur Yves COSCAS.

Les personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques, ou en matière d'affaires sociales suivantes :

- Monsieur Roger LEDU,
- Monsieur Patrick WIDLOECHER,
- Monsieur Antoine ROGISSARD.

DESIGNE en tant que représentant des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées :

- Madame Françoise TOUTAIN.

AUTORISE le Président du Conseil de territoire de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris à prendre tous actes nécessaires à la bonne exécution de ces décisions.

- **A APPROUVÉ à l'unanimité (2 abstentions, 0 ne prend pas part au vote) la désignation des membres du conseil d'administration de Clamart Habitat, office public de l'habitat du Territoire Vallée Sud - Grand Paris :**

FIXE le nombre des administrateurs de Clamart Habitat, Office Public de l'Habitat du Territoire de Vallée Sud – Grand Paris, à voix délibérative à 23 membres,

DESIGNE en tant que représentants de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris au sein du conseil d'administration de l'OPH Clamart Habitat, les conseillers territoriaux suivants :

- Monsieur Jean-Didier BERGER
- Madame Colette HUARD,
- Madame Christine QUILLERY,
- Monsieur Yves COSCAS,
- Monsieur Lounes ADJROUD,
- Monsieur Jean-Patrick GUIMARD.

Les personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques, ou en matière d'affaires sociales suivantes :

- Madame Martine BAGDASSARIAN,
- Madame Claude CHAPPEY,
- Monsieur Michel VENEAU,
- Monsieur Jean-Robert DELLOYE,
- Monsieur Antony REYNAUD,
- Madame Sandrine DANDRE,
- Madame Véronique DE LA TOUANNE.

DESIGNE en tant que représentant des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées :

- Monsieur Daniel MINGANT.

AUTORISE le Président du Conseil de territoire de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris à prendre tous actes nécessaires à la bonne exécution de ces décisions.

- **A APPROUVÉ à la majorité absolue (49 voix pour, 13 voix contre, 10 bulletins blancs et 4 abstentions) la désignation des membres du conseil d'administration de Montrouge Habitat, office public de l'habitat du Territoire Vallée Sud - Grand Paris :**

FIXE le nombre des administrateurs de Montrouge Habitat, Office Public de l'Habitat du Territoire de Vallée Sud – Grand Paris, à voix délibérative à 23 membres,

DESIGNE en tant que représentants de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris au sein du conseil d'administration de l'OPH Montrouge Habitat, les conseillers territoriaux suivants :

- Monsieur Thierry VIROL,
- Madame Claude FAVRA,
- Madame Marie COLAVITA,
- Monsieur Paul-André MOULY,
- Monsieur Gwénola RABIER,
- Monsieur Patrick Xavier.

Les personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques, ou en matière d'affaires sociales suivantes :

- Monsieur Claude DROUET,
- Monsieur Richard FLIPS,
- Monsieur Jean-Michel FIET,
- Madame Liliane GRAINE,
- Madame Elisabeth ROSSIGNOL,
- Monsieur Jean-Marc LAFON,
- Monsieur Alain MILLOTTE.

DESIGNE en tant que représentant des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées :

- Madame Marie José RAMBEAU.

AUTORISE le Président du Conseil de territoire de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris à prendre tous actes nécessaires à la bonne exécution de ces décisions.

17) A APPROUVÉ à l'unanimité la désignation du représentant au sein de la société HLM Emmaüs Habitat :

DESIGNE pour siéger au sein du Conseil d'administration de la société HLM Emmaüs habitat :

- Monsieur Carl SEGAUD.

• A APPROUVÉ à l'unanimité la désignation du représentant au sein de la Résidence Le Logement des fonctionnaires :

DESIGNE pour siéger au sein du Conseil d'administration de la résidence le logement des fonctionnaires :

- Monsieur Carl SEGAUD.

• A APPROUVÉ à l'unanimité désignation du représentant au sein de la société Antin Résidences :

DESIGNE pour siéger au sein de l'Assemblée générale de la société HLM Antin résidences :

- Madame Colette HUARD.

• A APPROUVÉ à l'unanimité la désignation du représentant au sein de la société résidence de l'école centrale des arts et manufactures :

DESIGNE pour siéger au sein du Conseil d'administration de la résidence de l'école Centrale des arts et manufactures :

- Monsieur Thierry VIROL.

• A APPROUVÉ à l'unanimité la désignation du représentant au sein de la société HLM Toit et Joie :

DESIGNE pour siéger au sein du Conseil d'administration de la société HLM Toit et Joie :

- Madame Gabriela REIGADA.

• A APPROUVÉ à l'unanimité la désignation du représentant au sein de la société HLM Pierres et Lumières :

DESIGNE pour siéger au sein du Conseil d'administration de la société HLM Pierres et Lumières :

- Monsieur Jacques LEGRAND.

18) A APPROUVÉ à l'unanimité (1 abstention, 0 ne prend pas part au vote) la désignation des représentants au sein du conseil d'administration du groupement des autorités responsables des transports :

DESIGNE le représentant titulaire et le représentant suppléant de l'Etablissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris au Conseil d'administration de l'association du Groupement des Autorités Responsables des Transports comme suit :

- Titulaire : Monsieur Etienne LENGEREAU,
- Suppléant : Monsieur Serge KEHYAYAN.

19) A APPROUVÉ à l'unanimité (1 abstention, 0 ne prend pas part au vote) les désignations des représentants au sein de l'association Trans-Cité :

DESIGNE le représentant titulaire et le représentant suppléant de l'Etablissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris au Conseil d'administration de l'association TRANS-CITE comme suit :

- Titulaire : Monsieur Serge KEHYAYAN,
- Suppléant : Monsieur Etienne LENGEREAU.

20) A APPROUVÉ à l'unanimité la désignation du représentant au sein de la commission consultative de transition énergétique du SIPPAREC :

DECIDE de désigner pour représenter l'Etablissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris au sein de la commission consultative paritaire « transition énergétique » du SIPPAREC : Madame Jacqueline BELHOMME.

21) A APPROUVÉ à l'unanimité (1 abstention, 0 ne prend pas part au vote) la désignation des représentants au sein de la société d'économie mixte Ile-de-France Energies :

DECIDE de désigner pour représenter l'Etablissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris au sein de la société d'économie mixte Ile-de-France Energies :

- Monsieur Yves COSCAS à l'assemblée générale
- Monsieur Benoît BLOT à l'assemblée spéciale des collectivités locales

22) A APPROUVÉ à l'unanimité désignation des représentants au sein de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Velizy :

DECIDE de désigner Monsieur Serge KEHYAYAN en qualité de représentant titulaire et Madame Colette HUARD en qualité de représentant suppléant de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris au sein de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay.

23) A APPROUVÉ à l'unanimité la désignation du représentant au sein de la commission consultative d'élaboration et de suivi des déchets :

DESIGNE Monsieur Benoît BLOT pour représenter l'Etablissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris au sein de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du Plan régional de prévention et de gestion des déchets d'Ile-de-France.

24) A APPROUVÉ à l'unanimité la désignation du représentant au sein de la Commission Locale de l'Eau de la Bièvre :

DECIDE de désigner comme représentant au sein de la Commission Locale de l'Eau de la Bièvre :

- Monsieur Saïd AIT-OUARAZ.

25) A APPROUVÉ à l'unanimité la désignation des représentants au sein de la commission départementale consultative des gens du voyage :

DESIGNE pour siéger au sein de la commission départementale consultative des gens du voyage :

- Titulaire : Madame Colette HUARD,
- Suppléant : Madame Chantal BRAULT.

26) A APPROUVÉ à l'unanimité la désignation des représentants au sein du groupement d'intérêt public Emploi Vallée Sud - Grand Paris :

DESIGNE pour représenter l'Etablissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris à l'assemblée générale du GIP « Emploi Vallée Sud – Grand Paris » :

- En qualité de membre titulaire : Madame Chantal BRAULT
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Jean-Didier BERGER

Lesquels acceptent les fonctions.

DESIGNE en qualité de représentants de l'Etablissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris au conseil d'administration du GIP « Emploi Vallée Sud – Grand Paris » :

En qualité de titulaires :

- Monsieur Jean-Didier BERGER,
- Madame Chantal BRAULT,
- Monsieur Yves COSCAS,
- Madame Marie-Hélène AMIABLE.

En qualité de suppléants :

- Monsieur Elie DE SAINT JORES,
- Madame Colette HUARD,
- Madame Françoise MONTSENY,
- Monsieur Stéphane JACQUOT.

Lesquels acceptent d'exercer les fonctions.

AUTORISE ses représentants à exercer les fonctions de Président du conseil d'administration du Groupement en cas de nomination par ce dernier de l'un d'entre eux.

27) A APPROUVÉ à l'unanimité la désignation du représentant au sein de l'association Ecole de la deuxième chance :

DESIGNE pour représenter l'Etablissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris au Conseil d'administration de l'Ecole de la deuxième chance du département des Hauts-de-Seine :

- Madame Marie-Hélène AMIABLE.

28) A APPROUVÉ à l'unanimité la désignation des représentants au sein de l'établissement public administratif le théâtre des Sources :

DESIGNE pour siéger au sein du Conseil d'administration de l'établissement public administratif le Théâtre des Sources :

- Monsieur Philippe LAURENT,
- Monsieur Patrice RONCARI,
- Monsieur Laurent VASTEL,
- Madame Gabriela REIGADA,
- Madame Muriel GALANTE-GUILLEMINOT,
- Dominique LAFON.

29) A APPROUVÉ à l'unanimité la désignation des représentants au sein de l'association la petite bibliothèque ronde :

DESIGNE pour siéger au sein du Conseil d'administration de l'association la Petite Bibliothèque Ronde :

- Monsieur Patrice RONCARI,
- Madame Chantal BRAULT,
- Monsieur Philippe LAURENT.

30) A APPROUVÉ à l'unanimité la désignation des représentants au sein de l'association le théâtre des Gémeaux :

DESIGNE pour siéger au sein du Conseil d'administration de l'association le Théâtre des Gémeaux :

- Monsieur Philippe LAURENT,
- Madame Chantal BRAULT,
- Madame Roselyne HOLUIGUE-LEROUGE,
- Monsieur Patrick DONATH,
- Madame Anne SAUVEY.

31) A APPROUVÉ à l'unanimité désignation des représentants à l'UFR Droit-Economie-Gestion de la faculté Jean Monnet :

ARTICLE 1 – DESIGNE pour siéger au sein du Conseil de l'UFR Droit-Economie-Gestion :

- Monsieur Jean-Philippe ALLARDI.

32) A APPROUVÉ à l'unanimité la désignation des représentants au sein de la société de gestion du Beffroi de Montrouge :

DESIGNE pour siéger au sein du Conseil d'administration de la société de gestion et d'exploitation du Beffroi de Montrouge :

- Monsieur Philippe LAURENT,
- Monsieur Paul-André MOULY.

33) A APPROUVÉ à l'unanimité la désignation des représentants au sein de l'association du théâtre 71 :

DESIGNE pour siéger au sein du Conseil d'administration de l'association le Théâtre 71

- Madame Jacqueline BELHOMME,
- Monsieur Philippe LAURENT,
- Monsieur Jean-Michel POULLE.

34) A APPROUVÉ à l'unanimité la désignation des représentants au sein de l'association du théâtre Firmin Gémier La Piscine :

DESIGNE pour siéger au sein du Conseil d'administration de l'association du théâtre Firmin Gémier La Piscine :
Représentants titulaires :

- Monsieur Philippe LAURENT,
- Monsieur Jean-Yves SENANT,
- Madame Isabelle ROLLAND,
- Madame Françoise PEYTHIEUX,
- Monsieur Carl SEGAUD.

Représentants suppléants :

- Madame Rosa MACIEIRA DUMOULIN,
- Madame Perrine PRECETTI,
- Monsieur Elie DE SAINT JORES,
- Monsieur Marc FEUGERE.

35) A APPROUVÉ à l'unanimité (1 abstention, 0 ne prend pas part au vote) la désignation des représentants au sein des établissements publics locaux d'enseignement :

DESIGNE pour siéger au sein des conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement :

ETABLISSEMENT	VILLE	TITULAIRE	SUPPLEANT
Collège Descartes	ANTONY	Wissam NEHME	Perrine PRECETTI
Collège Anne Frank		Saïd AIT-OUARAZ	Fabien HUBERT
Collège La Fontaine		Stéphanie SCHLIENGER	Pierre MEDAN
Collège François Furet		Rosa MACIEIRA DUMOULIN	Stéphanie SCHLIENGER
Collège Henri-Georges Adam		Isabelle ROLLAND	Wissam NEHME
Lycée Descartes		Perrine PRECETTI	Pierre MEDAN
Lycée Théodore Monod		Fabien HUBERT	Saïd AIT-OUARAZ
Collège Joliot Curie	BAGNEUX	Yasmine BOUDJENAH	Pascale MEKER
Collège Henri Barbusse		Laurent KANDEL	Aïcha MOUTAOUKIL
Lycée Léonard de Vinci		Pascale MEKER	Aïcha MOUTAOUKIL
Collège Evariste Galois	BOURG-LA-REINE	Patrick DONATH	Isabelle SPIERS
Collège Thomas Masaryk	CHATENAY-MALABRY	Françoise PEYTHIEUX	Marc FEUGERE
Collège Pierre Brossolette		Françoise PEYTHIEUX	Marc FEUGERE
Collège Léonard de Vinci		Françoise PEYTHIEUX	Marc FEUGERE
Lycée Emmanuel Mounier	CHATENAY-MALABRY	Elie DE SAINT JORES	Mariam SHARSHAR
Lycée Technique Jean Jaurès		Elie DE SAINT JORES	Mariam SHARSHAR
Collège George Sand	CHATILLON	Lounes ADJROUD	Martine GOURIET
Collège Paul Eluard		Martine GOURIET	Lounes ADJROUD
Collège Alain Fournier	CLAMART	Patrice RONCARI	Colette HUARD
Collège Maison Blanche		Patrice RONCARI	Colette HUARD
Collège des Petits Ponts		Patrice RONCARI	Colette HUARD
Lycée Jacques Monod		Patrice RONCARI	Martine GOURIET
Collège Les Ormeaux	FONTENAY-AUX-ROSES	Dominique LAFON	Muriel GALANTE-GUILLEMINOT
Collège Romain Rolland	LE PLESSIS-ROBINSON	Bernard FOISY	Benoît BLOT
Collège Claude Nicolas Ledoux		Bernard FOISY	Benoît BLOT
Lycée Montesquieu		Benoît BLOT	Bernard FOISY

Collège Henri Wallon	MALAKOFF	Rodéric AARSSE	Corinne PARMENTIER
Collège Paul Bert		Martin VERNANT	Jean-Michel POULLE
Lycée Louis Girard		Corinne PARMENTIER	Martin VERNANT
Collège Robert Doisneau	MONTRouGE	Claude FAVRA	Patrick XAVIER
Collège Haut Mesnil		Patrick XAVIER	Paul-André MOULY
Collège Maurice Genevoix		Laurianne ROSSI	Patrick XAVIER
Lycée Maurice Genevoix		Patrick XAVIER	Paul-André MOULY
Lycée Jean Monnet		Gwénola RABIER	Paul-André MOULY
Collège Lakanal	SCEAUX	Jean-Philippe ALLARDI	Maryse LANGLAIS
Collège Marie Curie		Roselyne HOLUIGUE LEROUGE	Jean-Philippe ALLARDI
Lycée Lakanal		Jean-Philippe ALLARDI	Maryse LANGLAIS
Lycée Marie Curie		Roselyne HOLUIGUE LEROUGE	Jean-Philippe ALLARDI
Lycée des métiers Florian		Chantal BRAULT	Roselyne HOLUIGUE LEROUGE

36) A APPROUVÉ à l'unanimité la modification du tableau des effectifs de Vallée Sud - Grand Paris :

DECIDE la création des emplois suivants au tableau des effectifs :

A compter du 1^{er} octobre 2020

Filière Administrative :

- Un emploi de chef de service sur le grade d'attaché territorial principal à temps complet
- Un emploi de chef de service carrière et paie sur le grade d'attaché territorial principal à temps complet
- Un emploi d'assistant administratif sur le grade d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe à temps complet
- Un emploi d'agent polyvalent sur le grade d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe à temps complet
- Un emploi de responsable administratif sur le grade d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe à temps complet

Filière technique :

- Un emploi de régisseur sur le grade d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps complet
- Un emploi d'agent de collecte sur le grade d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe à temps complet
- Un emploi d'ambassadeur du tri sur le grade d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps complet

Filière culturelle :

- Un emploi d'enseignant de trombone sur le grade de professeur territorial hors classe à temps complet
- Un emploi d'enseignant de hautbois sur le grade de professeur territorial de classe normale à temps non complet 7 heures et 12 minutes hebdomadaires
- Un emploi d'enseignant de piano sur le grade de professeur territorial de classe normale à temps complet
- Un emploi d'enseignant de musique ancienne sur le grade de professeur territorial hors classe à temps complet
- Un emploi d'enseignant de formation musicale sur le grade d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps complet
- Un emploi de responsable de secteur jeunesse sur le grade d'assistant de conservation principal de 2ème classe à temps complet
- Un emploi de responsable du Pôle Action éducative sur le grade d'assistant territorial de conservation principal de 2ème classe à temps complet

A compter du 14 octobre 2020

Filière technique :

- Un emploi de chef de service gestion des déchets urbains sur le grade de technicien territorial principal de 1ère classe à temps complet

A compter du 1^{er} décembre 2020

Filière Administrative :

- Un emploi de chargé d'opération eau – assainissement - voirie sur le grade d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe à temps complet
- Un emploi de chargé de communication sur le grade d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe à temps complet

Filière Culturelle :

- Un emploi de médiathécaire sur le grade d'adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe à temps complet

DECIDE la suppression des emplois suivants au tableau des effectifs :

A compter du 1^{er} octobre 2020

Filière administrative :

- Un emploi de chef de service sur le grade d'attaché territorial à temps complet
- Un emploi de chef de service carrière et paie sur le grade d'attaché territorial à temps complet
- Un emploi d'assistant administratif sur le grade d'adjoint administratif territorial à temps complet
- Un emploi d'agent polyvalent sur le grade d'adjoint administratif à temps complet
- Un emploi de responsable administratif sur le grade d'adjoint administratif territorial à temps complet

Filière technique :

- Un emploi de régisseur sur le grade d'adjoint technique territorial à temps complet
- Un emploi d'agent de collecte sur le grade d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps complet
- Un emploi d'ambassadeur du tri sur le grade d'adjoint technique territorial à temps complet

Filière culturelle :

- Un emploi d'enseignant de trombone sur le grade de professeur territorial de classe normale à temps complet
- Un emploi d'enseignant de hautbois sur le grade de professeur territorial de classe normale à temps non complet 8 heures hebdomadaires
- Un emploi d'enseignant de piano sur le grade d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 1^{re} classe à temps complet
- Un emploi d'enseignant de musique ancienne sur le grade de professeur territorial de classe normale à temps complet
- Un emploi d'enseignant de formation musicale sur le grade d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps complet
- Un emploi de responsable de secteur jeunesse sur le grade de bibliothécaire territorial à temps complet
- Un emploi de responsable du Pôle Action éducative sur le grade d'assistant territorial de conservation à temps complet

A compter du 14 octobre 2020

Filière technique :

- Un emploi de chef de service gestion des déchets urbains sur le grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet

A compter du 1^{er} décembre 2020

Filière Administrative :

- Un emploi de chargé d'opération eau – assainissement - voirie sur le grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet
- Un emploi de chargé de communication sur le grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet

Filière Culturelle :

- Un emploi de médiathécaire sur le grade d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2^{ème} classe à temps complet

APPROUVE en raison de besoins identifiés au sein des services et de l'infructuosité récurrentes des recherches de candidats statutaires, et conformément aux dispositions des articles 3-3 et 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier

1984, de prévoir la possibilité de recruter des agents contractuels à temps complet, sur des contrats de 3 ans pour des postes déjà créés et pour lesquels les besoins du service justifient que ces fonctions ne demeurent pas inoccupées au sein de l'établissement compte tenu de la permanence du besoin, de l'importance et de la continuité des projets structurants à engager et suivre. Il s'agit de l'emploi suivant :

- Un emploi de chargé de recrutement et de formation – Cadre d'emplois : Attaché – Niveau de recrutement : Niveau imposé pour l'inscription aux concours d'attaché territorial catégorie A de la fonction publique territoriale - Niveau de Rémunération : selon le niveau d'études et l'expérience professionnelle du candidat, la rémunération sera déterminée, conformément à la grille indiciaire du premier grade d'attaché, entre celle correspondante à l'indice brut 444 et celle correspondante à l'indice brut 821.

37) A APPROUVÉ à l'unanimité la fixation du nombre d'emplois budgétaires pour accroissement temporaire d'activité et saisonnier pour l'année 2020 :

FIXE pour l'année 2020 les emplois liées à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité ou aux remplacements temporaires d'agents titulaires ou d'agents contractuels momentanément absents, figurant sur le tableau annexé à la présente délibération pour permettre d'assurer la continuité du fonctionnement des services au public.

AUTORISE Monsieur le Président de l'établissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris à recruter le personnel contractuel précité, durant l'année 2020, et chaque fois que cela est nécessaire, pour garantir la continuité du service public, et ce, dans les limites fixées sur le tableau annexé à la présente délibération.

FIXE les niveaux de rémunération de ces agents contractuels selon le tableau.

DIT que les dépenses correspondantes sont prévues au budget (chapitre 012).

38) A APPROUVÉ à l'unanimité l'adoption du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour certains cadres d'emplois :

DECIDE de faire bénéficier les cadres d'emplois et emplois énumérés de l'IFSE dans les conditions approuvées par la délibération du 18 décembre 2018 susvisée. Les groupes et fonctions sont détaillés après avis du comité technique.

DIT que les dépenses correspondantes sont prévues au budget (chapitre 012).

39) A APPROUVÉ à l'unanimité l'expérimentation du temps de travail annualisé à l'occasion de la naissance ou de l'accueil d'un enfant :

APPROUVE la mise en œuvre de l'expérimentation du temps partiel annualisé pour les demandes présentées jusqu'au 30 juin 2022.

DIT que ce dispositif est applicable aux agents fonctionnaires et aux agents contractuels de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud – Grand Paris, conformément aux dispositions du décret n° 2020-467 du 22 avril 2020 susvisé.

40) A APPROUVÉ la détermination du lieu de la prochaine réunion du Conseil de territoire :

FIXE le lieu de sa prochaine séance à Bourg-la-Reine, salle Les Colonnes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Le Président
33 SEP. 2020
Jean-Dieter BERGER

